

Maintenir la vie sociale

Guide indépendant · version 1.4 · 2026-10-27

A4 grands caractères · texte principal 17 points.

Préparer une activité choisie, avec des conditions d'accès réellement vérifiées.

Les points à préparer

1. Demander à la personne quelle activité elle souhaite poursuivre ou découvrir.
2. Identifier un lieu ou une association et vérifier directement son existence et ses conditions d'accueil.
3. Poser des questions précises sur les accès, sanitaires, supports de communication et espaces de repos.
4. Prévoir le déplacement et un retour adapté, sans supposer un transport accessible.
5. Vérifier le coût, l'accompagnement possible et les éventuelles aides locales.
6. Convenir d'une solution si l'activité est trop fatigante ou si un obstacle survient.
7. Préserver la liberté de refuser, de changer d'avis ou de faire une activité seul si possible.

Mes notes, sur papier ou dans mon fichier personnel

Sources pour vérifier les repères

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/etudes-superieures/comment-pratiquer-vos-activites-sportives-culturelles-et-de-loisirs>

<https://www.monparcourshandicap.gouv.fr/actualite/tourisme-et-handicap-ressources-utiles>

Repères documentaires, sans approbation professionnelle attestée. Les conditions et coordonnées peuvent évoluer.

Ne transmettez aucun dossier personnel au guide. À compléter hors du site. Ce document ne remplace pas un professionnel ou un organisme compétent.